



Communiqué de Presse

Contacts : Nicole Marlor, +44 7748 03462, nicole_marlor@cargill.com -
Aichata Koné-Tella, + 225 07 07 418 681, aichata_kone-tella@cargill.com

Abidjan, le 22 juin 2023. En réponse à la campagne de dénigrement dont fait l'objet la société Cargill, Cargill tient à apporter les précisions suivantes. Les allégations de fraude fiscale à l'encontre de Cargill sont entièrement fausses et sans fondement. En tant qu'entreprise internationale, nous menons nos activités avec un haut niveau d'intégrité, de responsabilité vis à vis de la loi dans le monde entier. Nous maintenons les plus hauts niveaux de conformité en matière de déclaration fiscale là où nous opérons, et Cargill respecte à la fois l'esprit et la lettre de la législation fiscale dans chaque juridiction où nous exerçons nos activités. Cargill est l'un des plus grands investisseurs américains en Côte d'Ivoire et travaille sur l'approvisionnement, l'exportation et la transformation des fèves de cacao, ainsi que sur le commerce du coton, depuis 1997. Cargill investit des millions de dollars par an dans une série de programmes sociaux et de développement durable en Côte d'Ivoire, avec des impacts positifs considérables sur les communautés locales. Cargill construit des puits, des écoles et plante plus de trois millions d'arbres par an. Récemment, Cargill a signé un accord avec le ministère des Eaux et Forêts pour restaurer et protéger la forêt de Dassioko et nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement sur le système national de traçabilité. Ces précisions ayant été apportées, Cargill se réserve le droit de poursuivre en diffamation tous médias se faisant le relais de fausses informations à son encontre.